

tenue sous la présidence de Monsieur FABRE, assisté(e)
de Madame MONTEIL et Monsieur LEMEE, Conseillers
En présence de Monsieur EVEN, Rapporteur public
Monsieur DEWIERE, Greffier

10 heures 45

01)	DOSSIER N° 2301306	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord en date du 30 novembre 2022 rejetant les demandes de rendez-vous en préfecture, de titre de séjour portant la mention salarié, et de titre de séjour portant la mention vie privée et familiale. Nationalité : marocaine	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître STIENNE-DUWEZ Virginie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
02)	DOSSIER N° 2301247	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision en date du 04/07/2022 portant cessation des conditions matérielles d'accueil de la requérante	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître CLEMENT D'ARMONT Norbert
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur
03)	DOSSIER N° 2309805	RAPPORTEUR: Monsieur Xavier FABRE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 11 octobre 2023 du préfet du Nord portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans le délai de 30 jours, fixant le pays de destination et prononçant à son encontre une interdiction de territoire sur le territoire français d'une durée d'un an : Nationalité Algérienne	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DEWAELE Emilie
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur

10 heures 45

04)	DOSSIER N° 2309881	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande le renouvellement de son titre de séjour à la préfecture du Nord. Nationalité : marocaine	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
05)	DOSSIER N° 2403047	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 29 décembre 2023 portant refus de délivrance d'un titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire pour une durée d'un an. Nationalité sierra-léonaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	Maître MARSEILLE Héloïse (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION	Directeur
06)	DOSSIER N° 2408324	RAPPORTEUR: Monsieur Martial LEMEE
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 29 janvier 2024 portant refus de renouvellement de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination, et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité togolaise.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître VERGNOLE Marion (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

07)	DOSSIER N° 2408796	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du Préfet du Nord en date du 19 août 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans aucun délai de départ volontaire et fixant le pays de destination.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	ALPHA AVOCATS - BONNET & BAUDUIN ASSOCIÉS (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	CABINET CENTAURE AVOCATS
08)	DOSSIER N° 2409317	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 9 août 2024 du préfet de la Seine-Saint-Denis portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant douze mois. Nationalité algérienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître LEJEUNE Sophie
Défendeur	PREFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS	
09)	DOSSIER N° 2409719	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 9 septembre 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité tunisienne.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Monsieur X
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

10)	DOSSIER N° 2410176	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du 6 septembre 2024 portant refus de délivrance de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, et fixant le pays de destination. Nationalité marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître MANNESSIER Anne
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
11)	DOSSIER N° 2410479	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du Préfet du Nord en date du 3 septembre 2024, portant refus de renouvellement de la carte de séjour "étudiante" de la requérante, obligation de quitter le territoire français dans le délai de trente jours et fixant le pays de destination, . Nationalité : chinoise	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame X	ALMEIDA PATRICIA (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
12)	DOSSIER N° 2410529	RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de la décision du préfet du Nord du 3 octobre 2024 portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité marocaine.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur X	Maître DALIL ESSAKALI Moulay Abdeljalil (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet

10 heures 45

13)

DOSSIER N° 2411548

RAPPORTEURE: Madame Anne-Laure MONTEIL

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision du 13 août 2024 du préfet du Nord portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de trente jours, fixant le pays de destination et interdisant le retour sur le territoire français pendant un an. Nationalité guinéenne.

Nom des parties

Demandeur

Monsieur X

Défendeur

PREFECTURE DU NORD

Représentants des parties

Maître FORTUNATO Caroline (Cour)

M. le Préfet

Arrêté le 14/01/2025

Le président du tribunal